

PLAN DE RÉUSSITE 2013-2016 RÉVISÉ ET ACTUALISÉ POUR L'ANNÉE 2018-2019

NIVEAU COLLÉGIAL

PRÉAMBULE

Le plan de réussite 2013-2016 a été révisé d'année en année, puis reconduit pour l'année 2018-2019 en prenant en considération les indicateurs liés à la réussite pour la période d'observation allant de l'automne 2012 à l'hiver 2017. Les modifications apportées au plan afin de l'actualiser ont été discutées dans le cadre de diverses réunions de programme et du conseil des études. Le plan actualisé pour l'année 2018-2019 a été approuvé par le conseil des études et par le conseil d'administration.

Enfin, une évaluation de l'efficacité du plan actualisé menée au cours de l'année scolaire 2018-2019 permettra l'élaboration d'un nouveau plan valable pour cinq ans, soit de 2019-2020 à 2024-2025. Ce nouveau plan fera l'objet d'une révision et d'une actualisation chaque année de manière à laisser place à de nouvelles priorités, le cas échéant.

LA CONSULTATION ET SES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Chaque année, le plan fait l'objet de consultations auprès du conseil des études, qui analyse les résultats obtenus par les élèves en lien avec les mesures d'aide offertes. En ce sens, le plan est le reflet d'une enquête qui vise à sensibiliser l'ensemble du personnel du Collège aux défis qui s'y posent et aux mesures qui lui sont associées.

Le suivi individuel auprès des élèves permet une évaluation continue des mesures d'aide, qui par ailleurs sont discutées avec l'ensemble des élèves au moins une fois par session.

Deux fois par session, les résultats des élèves ainsi que les taux de réussite des cours sont analysés en conseil de classe. Les taux de diplomation sont analysés lors du conseil de classe de fin d'année. Enfin, tous les cinq ans, les grands indicateurs sont étudiés, soit : taux de réussite, taux de persévérance et taux de diplomation.

LES ENJEUX DU PLAN DE RÉUSSITE

Les principaux enjeux identifiés par le Collège sont les suivants :

Enjeu 1 : Le maintien des standards en première année, particulièrement en français et en mathématiques

Enjeu 2 : Le respect de la démarche intellectuelle dans les projets d'études

Enjeu 3 : L'organisation du travail et l'appropriation des méthodes de travail propres aux études collégiales

Enjeu 4 : L'intégration harmonieuse des élèves étrangers au système scolaire québécois

Enfin, depuis le dernier plan, un nouvel enjeu lié à de nouvelles réalités scolaires a été identifié, soit :

Enjeu 5 : La réussite et la persévérance des élèves en situation de handicap

De ces enjeux découlent les objectifs qui suivent, de même que les mesures d'aide spécifiques qui permettront de les atteindre.

LES OBJECTIFS

Suite à la consultation du conseil des études en 2018, les objectifs suivants ont été identifiés comme étant prioritaires :

La qualité de la formation, notamment en ce qui concerne :

- Le français et les mathématiques;
- Les méthodes de travail intellectuel;
- La culture générale.

La qualité de l'accompagnement et de l'orientation scolaire :

- Par le suivi individuel du cheminement scolaire pour tous;
- Par un suivi méthodologique et administratif régulier pour les élèves venant de l'étranger ou se trouvant en situation de handicap.

Nous prévoyons également porter une attention particulière aux objectifs quantitatifs suivants :

1. Maintenir et améliorer nos taux de diplomation, soit :
 - a. Viser un taux de diplomation de 75 % (ou comparable au reste du réseau) en Sciences humaines dans la durée maximale;
 - b. Viser un taux de diplomation de 85% (ou comparable au reste du réseau) en Sciences de la nature dans la durée maximale.
2. Encourager la persévérance dans les études, soit :
 - a. Viser 95 % de réinscription au troisième trimestre.
3. Améliorer les taux de réussite aux cours de mathématiques et de français au terme de la première année;
4. Analyser et améliorer les taux de réussite de la première session.

Le Collège continuera d'étudier les taux de réussite de tous les cours ne comportant pas de mesures d'aide particulières. Lors des conseils de classe, une attention particulière sera portée

aux moyennes des cours et évaluations liés aux épreuves synthèse, de manière à assurer une certaine cohérence entre les standards des divers cours et activités.

LES MESURES D'AIDE RETENUES ET LEURS INDICATEURS

MESURES D'AIDE EN FRANÇAIS, EN MATHÉMATIQUES ET DANS LES PROJETS D'ÉTUDES

➤ **Les ateliers et le tutorat en français en collégial 1 et 2**

Au début de chaque session, la première évaluation du cours de français, structurée de manière à mesurer l'atteinte des critères utilisés par le Ministère pour l'épreuve uniforme de français, servira à identifier les élèves ayant des lacunes importantes en langue écrite. Si un élève n'atteint pas le seuil de 60 %, il pourra bénéficier d'un tutorat en groupe (deux à quatre élèves par groupe) ainsi que d'un atelier de renforcement du français écrit. Les travaux effectués dans le cadre de l'atelier seront comptabilisés dans la note du premier cours de français.

En cas d'échec au premier cours de français à l'automne, l'élève sera réinscrit au cours dès l'hiver.

Indicateurs : Taux de réussite au cours de français au terme de la première année; taux de réussite à l'épreuve uniforme de français.

Responsables : Professeurs de français, en collaboration avec la direction des études.

➤ **Mesures d'aide en mathématiques**

Les élèves ayant obtenu, au secondaire, des résultats faibles en mathématiques seront inscrits à un cours de mise à niveau. Les élèves qui échouent le premier cours de mathématiques lors de leur première session d'études devront refaire le cours à l'hiver.

Les élèves de Sciences humaines seront placés dans un groupe d'évaluation distinct de celui des élèves de Sciences de la nature.

Indicateurs : Taux de réussite au cours de mathématiques au terme de la première année.

Responsables : Professeurs de mathématiques, en collaboration avec la direction des études.

➤ **Le suivi de la démarche dans les projets d'études**

Le projet d'études est encadré et comporte des étapes clés (examen de connaissances en Sciences humaines et en Arts, lettres et communication; démonstration et plan détaillé dans tous les programmes) qui doivent être réussies pour que l'élève puisse être inscrit au projet. Le comité de suivi des projets d'études par programme se réunit deux fois au cours de la session d'hiver pour discuter des différents projets et assurer un encadrement homogène de ceux-ci.

Indicateurs : Taux de réussite aux étapes clés de projet; taux de réussite au projet d'études; taux de diplomation.

Responsables : Directeurs de projets d'études regroupés par programme, en collaboration avec la direction des études.

MESURES D'ENCADREMENT INDIVIDUEL

➤ Suivi méthodologique

Dans tous les cours, des évaluations diagnostiques ont lieu avant la cinquième semaine afin de mieux identifier les élèves ayant besoin d'un suivi méthodologique individuel et afin d'adapter le cheminement scolaire de chaque élève au besoin.

Les élèves qui échouent aux épreuves diagnostiques ou qui ont des difficultés d'organisation en première session pourront bénéficier d'un suivi méthodologique individuel.

➤ Suivi du cheminement scolaire

Des rencontres individuelles avec tous les élèves ont lieu à la suite des conseils de classe ainsi que lors des choix de cours. Ces rencontres permettent d'identifier les principales difficultés liées au plan de réussite.

➤ Suivi des élèves étrangers

Les élèves en provenance de l'étranger ou d'autres systèmes scolaires sont automatiquement rencontrés lors de leur première session afin de clarifier les particularités du système scolaire québécois.

Une fois admis, ces élèves pourraient être inscrits en Tremplin DEC.

➤ Suivi des élèves en situation spécifique d'évaluation

Pour chaque élève identifié, un plan d'intervention est rédigé et l'élève est rencontré afin de discuter des mesures d'aides appropriées prévues au plan d'intervention.

Si nécessaire, ces élèves pourront bénéficier d'un suivi méthodologique individuel.

Indicateurs : Taux de réussite en première et en troisième session; persévérance (taux de réinscription en troisième session); taux de diplomation; registre des élèves suivis.

Responsables : Professeurs responsables du suivi des élèves, en collaboration avec la direction des études.

LE SUIVI ET LA RÉVISION DU PLAN

Le suivi du plan se fera au terme de chacune des années, collecte de données à l'appui, en portant une attention particulière aux mesures d'aide.

Le suivi annuel est préparé par la direction des études et soumis au conseil des études. Le conseil fait ses recommandations au conseil d'administration, qui approuve le plan révisé et actualisé. Un bilan ainsi qu'une évaluation de l'efficacité du plan seront réalisés avant la fin de l'année scolaire 2018-2019 pour permettre l'élaboration d'un nouveau plan valable pour 5 ans, soit de 2019-2020 à 2024-2025.